

## UTILISATION ACCEPTABLE DES RÉSEAUX INFORMATIQUES, DE L'INTERNET ET DU COURRIER ÉLECTRONIQUE

Les ressources informatiques du Conseil sont mises à la disposition de ses employées et employés dans l'exercice de leur fonction. L'utilisation de ces ressources est un privilège et ce privilège implique l'adoption de comportements responsables de la part du personnel. Le texte complet de la Directive administrative 140 et 141 concernant l'utilisation des ressources informatiques et du réseau de télécommunications du Conseil se trouve sur son site Web au [www.csno.ab.ca](http://www.csno.ab.ca).

En tant qu'employée ou employé, je demande d'avoir accès aux ressources informatiques du Conseil et en contrepartie, dans l'utilisation de ces ressources, je m'engage à :

- Respecter les personnes, leur vie privée et à ne pas communiquer de renseignements personnels concernant une autre personne.
- Ne pas télécharger ou diffuser des propos ou des images de nature offensante, diffamatoire, discriminatoire, haineuse, violente, indécente ou raciste.
- Ne pas télécharger ou diffuser des propos ou des images pouvant nuire à la réputation d'une autre personne, à celle du Conseil, de ses écoles et de ses centres.
- Ne pas utiliser les équipements informatiques à des fins de publicité, de propagande, de harcèlement ou de menace.
- Respecter le droit d'auteur et éviter de participer à des activités de piratage, notamment par la reproduction illégale de musique, jeux, logiciels et de fichiers.
- Respecter les mesures de sécurité établies par le Conseil et à éviter tout acte d'intrusion ou pouvant nuire au bon fonctionnement ou pouvant endommager les équipements informatiques du Conseil ou autres.
- Éviter de poser des gestes visant à introduire et propager des virus, à modifier ou détruire sans autorisation des données ou des fichiers.
- Respecter la confidentialité des codes d'accès et des mots de passe et éviter tout geste visant à connaître le code d'accès ou le mot de passe d'une autre personne.
- Ne pas transmettre du courrier non désiré, du courrier anonyme ou en utilisant le nom d'une autre personne, ou de participer à des chaînes de lettres.
- Ne pas installer de programmes sans autorisation de la direction de l'école ou de la direction générale.
- Éviter toute activité illégale, contraire à la Directive d'utilisation des ressources informatiques et du réseau de télécommunications du Conseil, ou qui serait incompatible avec la mission de l'école.
- Utiliser les ressources informatiques pour fins personnelles en dehors des heures de travail, soit durant les pauses café, le repas, ou encore avant ou après les heures de travail.

Comme les ressources informatiques sont utilisées par plusieurs utilisateurs, je m'engage à éviter une utilisation abusive de ces ressources à des fins personnelles notamment en effectuant un

stockage d'information inutile, ou en faisant du clavardage ou en participant sans autorisation à des jeux sur Internet.

Je suis conscient(e) que le Conseil peut en tout temps avoir accès aux fichiers que j'ai sauvegardés sur le disque dur d'un ordinateur ou d'un serveur et que je ne peux pas considérer ces fichiers comme confidentiels.

Je suis conscient(e) que je dois remettre mon mot de passe sécuritaire à la direction de l'école ou à la direction générale, au besoin.

Je suis également conscient(e) que le Conseil peut accéder au courrier électronique et à la liste des sites Internet que j'ai visités.

De plus, si je ne respecte pas mon engagement, des sanctions pourront être appliquées allant de la perte du privilège d'utilisation des équipements informatiques jusqu'à la suspension ou à l'expulsion selon la gravité du manquement.

Je comprends mes responsabilités quant à l'utilisation des équipements informatiques mis à ma disposition et j'adhère aux engagements ci-dessus énumérés.

**Mon nom d'utilisateur est :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
**Date**

\_\_\_\_\_  
**Signature de l'employé (e)**

\_\_\_\_\_  
**Signature d'un témoin**

**Copie acheminée aux ressources humaines**